

# RENTRÉE DES AESH !

Des mesures en trompe l'oeil !

- Un CDI dès 3 ans d'expérience en CDD,
- Une grille indiciaire revalorisée,

**Mais toujours LA PRECARITE !**



*FO EA continue de revendiquer :*

- La création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- L'augmentation réelle et significative des rémunérations de toutes et tous sur toute la carrière ;
- La garantie de pouvoir travailler à temps complet, sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures ;
- L'anticipation des notifications MDPH.

*FO est opposée à tout licenciement.*

**TOUS  
MOBILISÉS  
LE 3 OCT !**

<https://www.foenseignementagricole.fr/>

CONTACTEZ NOUS :

[foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr](mailto:foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr)